



# TRAVAUX RUES DE LA CHARBONNIÈRE ET DE CHARTRES

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** », vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

## Quoi ?

Recalibrage de la voie, réfection de la chaussée.

Végétalisation : plantation de 5 arbres et mise en place de jardinières de pleine terre.

## Où ?

Rue de la Charbonnière et rue de Chartres.

## Quand ?

Du 5 août au 20 décembre 2024.

## Comment ?

- ⚠ Déplacement des bouches d'égout ;
- ⚠ Création d'un arrosage automatique ;
- ⚠ Aménagements paysager ;
- ⚠ Elargissement du trottoir du côté végétalisé ;
- ⚠ Recalibrage de la voie, avec « mise aux normes pompiers » ;
- ⚠ Réfection du revêtement de chaussée (pavé et enrobé) ;
- ⚠ Création de stationnement vélo : 3 zones équipées d'arceaux ;
- ⚠ Réalisation de la signalisation horizontale et verticale.

## Les impacts :

**Fermetures à la circulation, déviations mises en place et mises en impasses instituées :**

### Rue de la Charbonnière :

- ⚠ Du 5 août au 11 octobre, barrage depuis la rue de la Goutte d'Or vers et jusqu'à la rue de Chartres. Déviation par la rue de la Goutte d'Or, la rue Caplat, le boulevard de la Chapelle et la rue de Chartres ;
- ⚠ Du 5 août au 15 novembre, barrage depuis la rue de Chartres vers et jusqu'à la rue Caplat ;
- ⚠ Du 16 au 20 décembre, barrage depuis la rue de la Goutte d'Or vers et jusqu'à la rue Caplat. Déviation par la rue de la Goutte d'Or et la rue Caplat.

### Rue de Chartres :

- ⚠ Du 14 octobre au 20 décembre, barrage depuis le boulevard de la Chapelle vers et jusqu'à la rue de la Charbonnière. Déviation par le boulevard de la Chapelle, la place de la Chapelle, la rue de Jessaint et la rue de la Charbonnière ;
- ⚠ Du 14 octobre au 20 décembre, barrage depuis la rue de la Charbonnière vers et jusqu'au n°26 rue de Chartres. Déviation → idem paragraphe précédent.

⚠ Du 14 octobre au 20 décembre, mise en impasse du tronçon entre la rue Caplat et le n°26 rue de Chartres ;

⚠ Du 16 au 20 décembre, barrage depuis le boulevard de la Chapelle vers et jusqu'à la rue Caplat. Déviation par le boulevard de la Chapelle, la place de la Chapelle, la rue de Jessaint, la rue de la Goutte d'Or et la rue Caplat.

### Neutralisations de stationnement :

**Rue de la Charbonnière, du 5 août au 15 novembre :**

- ⚠ côté impair, du n° 21 au n°39, sur 12 places de stationnement payant et 5 emplacements réservés aux livraisons ;
- ⚠ côté pair, du n° 2 au n°14, sur 4 places de stationnement payant et un emplacement réservé aux livraisons.

**Rue de Chartres, du 16 octobre au 20 décembre :**

- ⚠ côté pair, du n°8 au n°14, sur 8 places de stationnement payant et un emplacement réservé aux livraisons.

⚠ **Travaux de nuit du 16 au 20 décembre, de 22h à 6h** (enrobé sur chaussée + marquage)

⚠ La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.

⚠ L'accès des véhicules de secours sera maintenu.



**PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**



Photomontage du projet. Crédits : DEVE



Photomontage du projet. Crédits : DEVE

## CONTACTS RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-OUEST  
24, AVENUE NIEL, PARIS 17<sup>E</sup>  
TÉL. 01 43 18 51 00

## ENTREPRISES

EUROVIA / AXIMUM / EAU DE PARIS / EGC /  
TERIDEAL / LOISELEUR

**Plus d'infos  
sur [paris.fr/chantiers](https://paris.fr/chantiers)  
et au 3975\*** \*COÛT D'UN APPEL LOCAL

**PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**